


Stratégie et services de mobilité en Grand Est : panorama des financements disponibles

04 mai 2026 – 14h00-15h00

Bienvenue !

Ce webinaire est enregistré
L'enregistrement sera mis en ligne dans les prochains jours sur www.francemobilites.fr

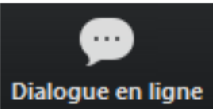
Vous pouvez désactiver votre caméra

Merci de couper votre micro

Posez vos questions par écrit à tout moment avec le dialogue en ligne



La Cellule France Mobilités Grand Est fait un point avec vous sur Ses missions et les financements actuels pour mener votre stratégie mobilité et déployer ses services

Partie 1 : Présentation de la cellule France Mobilités - Cerema

Partie 2 : Financer vos projets mobilité

Fonds Vert Edition 2026 : Présentation du dispositif – DREAL

Dispositifs d'aides régionaux en vigueur – Région Grand Est, ANCT,
Banque des Territoires, Ademe



**Mobilités durables
en territoires ruraux
et moyennement denses**

PARTIE 1

LA CELLULE FRANCE MOBILITE GRAND EST

La cellule régionale France Mobilités : Pour qui ? Quels enjeux ?



Pour accompagner le déploiement de services de mobilité dans les territoires peu denses

Aider à développer des solutions durables,
innovantes et solidaires



France Mobilités Grand Est : 3 missions principales pour améliorer la mobilité du quotidien



Animer l'écosystème des acteurs régionaux de la mobilité

Faire se rencontrer les acteurs qui proposent des solutions et ceux qui en recherchent



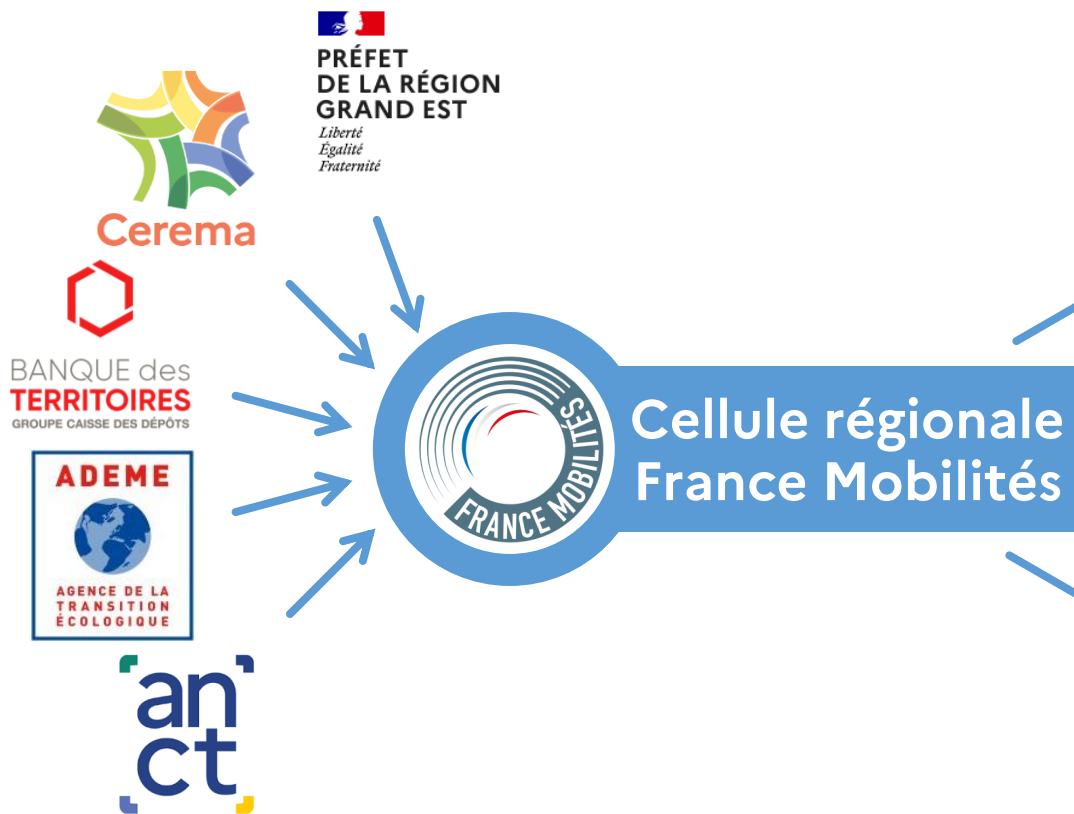
Accompagner la réalisation des projets

Apporter une ingénierie technique, financière et réglementaire dans les territoires peu denses



Capitaliser & Recenser

La cellule régionale France Mobilités : ses acteurs et ses bénéficiaires



Collectivités des territoires peu denses qui souhaitent un appui pour développer un projet de mobilité



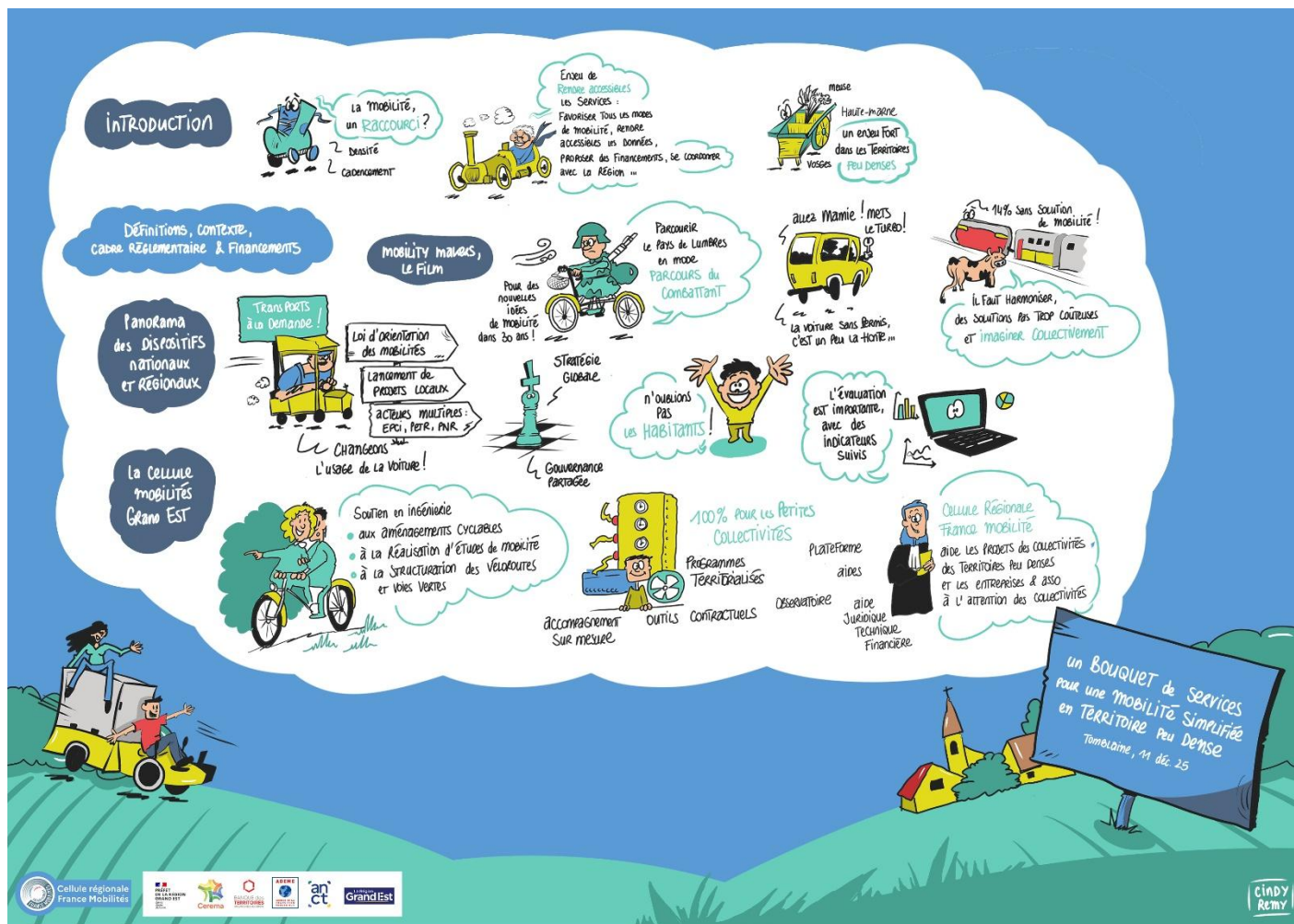
Entreprises, associations et autres acteurs qui portent des solutions de mobilité à l'attention des collectivités



En coordination avec

La Région **Grand Est**

La cellule régionale France Mobilités : ses actions



Guichet unique des mobilités

Près de 200 réponses apportées aux projets et acteurs de l'écosystème des mobilités : collectivités, entreprises, associations

Réglementaire

Technique

Financier

La cellule régionale France Mobilités : ses actions en 2025



Organisation de journées et webinaires pour accompagner les territoires et répondre à leurs besoins

2 à 3 évènements thématiques chaque année :

- Mobilités solidaires et inclusives,
- Développer le vélo du quotidien,
- Mobilité au sein des entreprises (*obligations LOM*)
- Covoiturage
- Elaborer son PDMS
- Services de mobilités
- ...

INVITATION

Mardi
26
novembre
2024

09h-17h
à
La Maison des Sports
à Tomblaine

Journée technique dédiée aux acteurs de la mobilité en Région Grand Est

MOBILITÉS SOLIDAIRES, DURABLES & INCLUSIVES

La cellule France Mobilités Grand Est (DRCAL, Admo, Corvus, ANCT, Banque des Territoires et Région Grand Est) et l'association régionale Mob'in Grand Est, organisent une journée d'échanges pluridisciplinaires sur les mobilités durables et inclusives entre acteurs de la mobilité, acteurs sociaux et associatifs le jeudi 26 novembre 2024.

Cette journée a pour objectifs de :

- ✓ Partager des retours d'expériences d'acteurs,
- ✓ Echanger sur la coordination, l'accompagnement des projets autour de l'écosystème des mobilités solidaires, durables et inclusives
- ✓ Apporter des éclairages réglementaires et juridiques pour les collectivités et les associations

Cibles : élus, techniciens des collectivités, associations, opérateurs de mobilités solidaires et inclusives en région Grand Est.

Contact : grandest@francemobilités.fr



Mobilité dans les entreprises

Quels enjeux ? Quelles obligations de la LOM ?
Quel rôle et quels outils pour mon entreprise en Grand Est ?

Mardi
11 Février
2025

Webinaire organisé par la cellule France Mobilité Grand Est

Les outils France Mobilités : le site INTERNET



Plusieurs fonctions :

Inspirer

- plateforme de projets et de solutions

Outils

- Recherche de financement avec Aides Territoires
- Un lien vers les cellules régionales

Documenter

- Actualités (nationales et régionales)
- Loi d'Orientation des Mobilités
- Observatoires (du MAAS, des politiques locales de mobilité, ...)

Accueil » Régions » Appui à la mobilité en Grand Est

Appui à la mobilité en Grand Est

Actualités

Elaborer et Financer sa stratégie Mobilité en Grand Est - Webinaire le 20 mai de 10h à 11h30

12/05/2025

Défi "J'y vais!" - Défi des mobilités durables dans la Région Grand Est

11/04/2025

Organisation d'un webinaire sur la mobilité employeurs

16/01/2025

1 2 3 4 ... Suivant > Dernier >

NOUVELLE PLATEFORME / NOUVELLE COMMUNAUTÉ : EXPERTISES.TERRITOIRES

Communauté spécifique « France Mobilités Grand Est » pour :

- permettre les échanges directs entre les collectivités du grand Est
- partager des documents (cahiers des charges, délibérations, évaluation de services de mobilité, etc.)
- partager des actualités entre les membres de la communauté
- servir à l'organisation des événements



Créez-vous un compte et rejoignez la communauté France mobilités Grand Est pour vous inscrire à nos webinaires et avoir accès aux supports de présentation et replay

<https://www.expertises-territoires.fr>

PARTIE 2 : LES DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN





LE FONDS VERT 2026 DREAL GRAND EST



agence nationale
de la cohésion
des territoires



LA MESURE « MOBILITÉS » DU FONDS VERT 2026

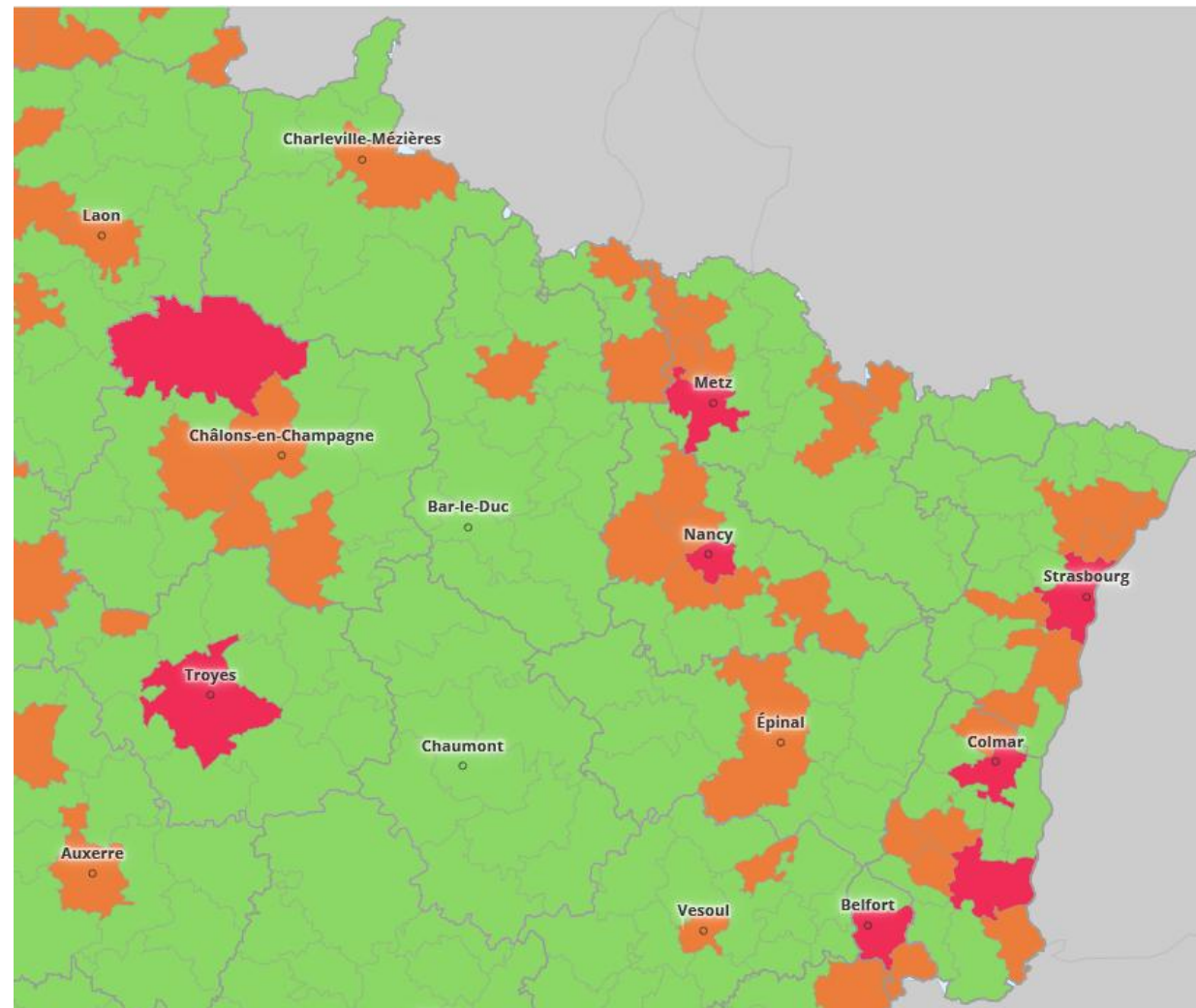
En faveur d'une mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle

2025	2026
Mobilités durables en zones rurales ->	<p>Depuis le 7 avril : Mobilités durables en zones rurales et moyennement denses</p> <p>Enveloppe : 5M€ Taux cible : 25%</p>
Aménagements cyclables ->	
Covoiturage ->	

LA MESURE MOBILITÉS DU FONDS VERT 2026

Porteurs éligibles : Mobilités durables en zones rurales et moyennement denses

Entités éligibles
<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés de communes, communautés d'agglomération, - Leurs communes membres ; - Les syndicats mixtes ; - Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ; - Les établissements publics
Régions
Départements



LA MESURE MOBILITÉS DU FONDS VERT 2026

Projets éligibles :

Volet 1 : Élaboration d'un plan de mobilité simplifié (PDMS).

Volet 2 : Création d'infrastructures, de services ou de bouquets de services de mobilité de proximité.

Sont éligibles les projets suivants qui s'inscrivent dans les enjeux de transition écologique et énergétique des mobilités :

- Service de mobilité solidaire notamment transport d'utilité sociale (TUS) ;
- Service de transport à la demande (TAD) ou navette régulière y compris autonome ;
- Service d'autopartage ou de scooter en libre-service ;
- Système numérique d'aide aux déplacements (information voyageur / mobilité multimodale) ;
- Services de prêt ou location, y compris en libre-service, de vélos et/ou de vélos à assistance électrique (VAE) ;
- Services et infrastructures pour le covoiturage : aires et lignes de covoiturage, voies réservées et à certaines catégories de véhicules dites VR2+, points d'arrêt d'autostop organisés, création de plateforme d'intermédiation (hors coûts de fonctionnement), campagnes d'incitation financière à la pratique du covoiturage ;
- Infrastructures cyclables (aménagement cyclables, stationnements sécurisés).

Les aménagements cyclables doivent respecter les recommandations du Cerema présentées dans le guide [«rendre sa voirie cyclable»](#)

LA MESURE MOBILITÉS DU FONDS VERT 2026

Dépenses éligibles :

Sont éligibles en termes de dépenses :

➤ Les **coûts d'investissement** :

- ☑ Travaux d'infrastructures dont création d'aménagements cyclables, de stationnements vélo, etc. ;
- ☑ Matériel roulant tels que l'achat de petits véhicules électriques ou à très faibles émissions : navettes, véhicules pour l'autopartage, vélos (y compris à assistance au pédalage), véhicules intermédiaires et véhicules utilitaires légers. Le soutien à l'achat de véhicules / engins est plafonné à 100 000 € HT par porteur de projet.

➤ Pour aider à l'amorçage du service, les frais de fonctionnement du service de mobilité (équivalent à un an de fonctionnement maximum, y compris quand le service est assuré en régie) ;

➤ Les **frais d'études et de maîtrise d'ouvrage** (dont les acquisitions foncières) s'ils sont externes, directement liés au projet et postérieurs à la date de dépôt du dossier.

LA MESURE MOBILITÉS DU FONDS VERT 2026

Le site internet de la Dreal Grand Est présente le dispositif

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/fonds-vert-2026-une-unique-mesure-dediee-aux-a23834.html>

Cartographie des territoires éligibles

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/grille-intercommunale-de-densite-en-3-niveaux>

FAQ Fonds vert

<https://www.francemobilites.fr/fonds-vert/faq>

Cahier d'accompagnement

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/FV_Cahier_Axe3_Mobilites-durables.pdf

Dépôt de dossier

<https://demarche.numerique.gouv.fr/dossiers/30514925/siret>

Wébinaire "Agir pour la qualité de l'air dans les agglomérations à forts enjeux" & "Développer les mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses" : <https://app.livestorm.co/aides-territoires/webinaire-fonds-vert-2026-presenta-territoires-ruraux-et-moyennement-denses-et-g>



LES DISPOSITIFS EN VIGUEUR

REGION GRAND EST



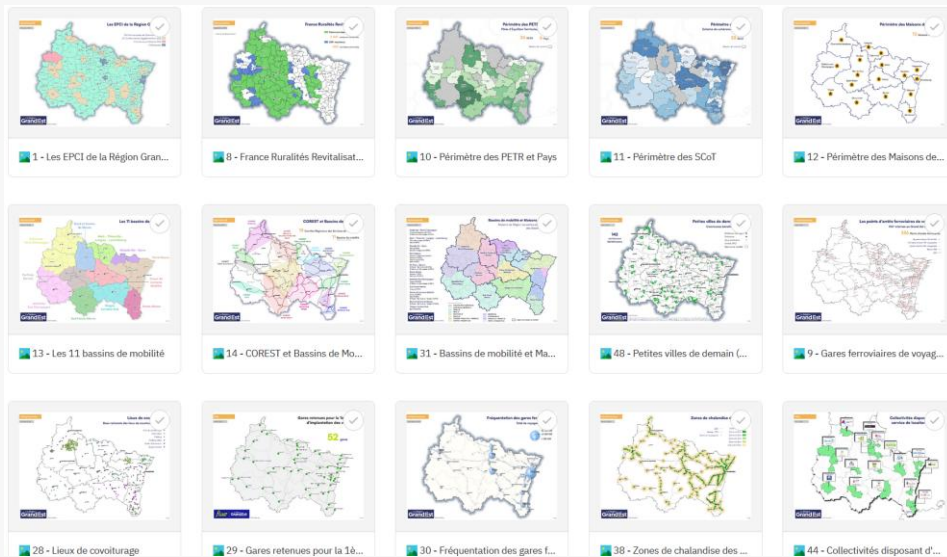
PORTAIL RÉGIONAL DES MOBILITÉS



Un espace ressources

Téléchargement de jeux de données

Visualisation et téléchargement de cartographies

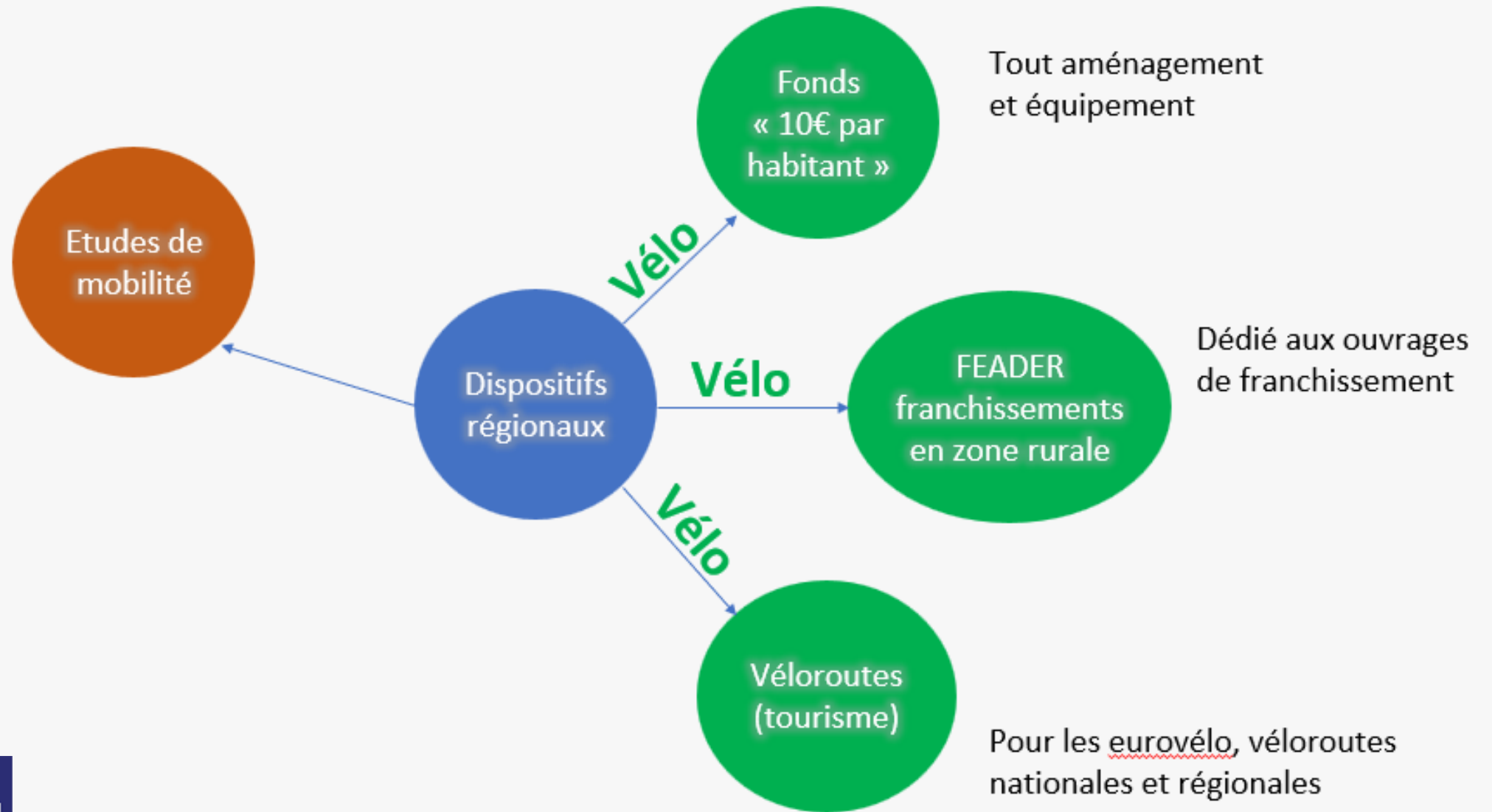


Un espace d'échange

Pour échanger entre territoires

« LE » support de la rédaction des contrats opérationnels de mobilité

<https://www.grandest.fr/grands-projets/transports-deplacements-projets/portail-regional-mobilites>



Projets éligibles

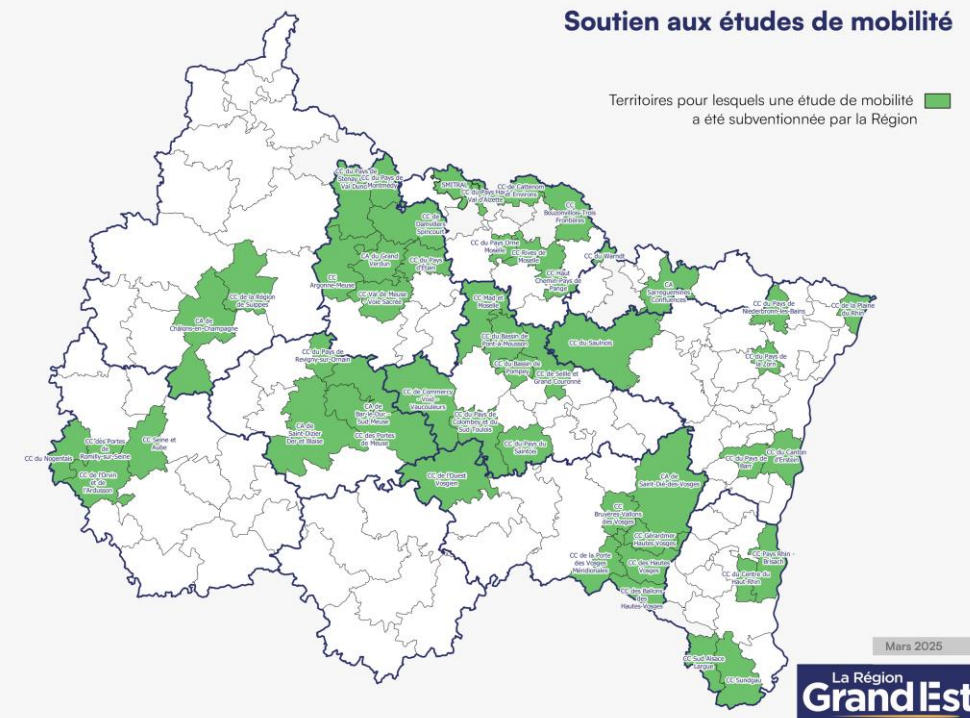
Dépenses d'ingénierie externe pour la réalisation d'une étude de mobilité : PDMS, plan vélo, étude

Bénéficiaires de l'aide

- Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) non soumises à l'obligation de réalisation d'un Plan de mobilité
- Syndicats mixtes / PETR mandatés par leurs AOM pour porter l'étude
- Communes pour la réalisation d'une étude de faisabilité cyclable dûment mandatées par leurs AOM

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/dispositif-de-soutien-a-la-realisation-detudes-de-mobilites-par-les-autorites-organisatrices-de-la-mobilite-aom>

	Territoire rural périurbain	Territoire rural autonome
Montant d'aide maximal	50% du montant HT, plafonné à 50 000€	
Bonification PDMS / plan vélo / étude cyclable	+10%	
Bonification territoriale	+5%	+10%
Bonification « grand territoire »	+10% si + de 60 communes, inter-EPCI, transfrontalier	



Dispositif de soutien au vélo du quotidien (« 10€ par habitant »)

Projets éligibles

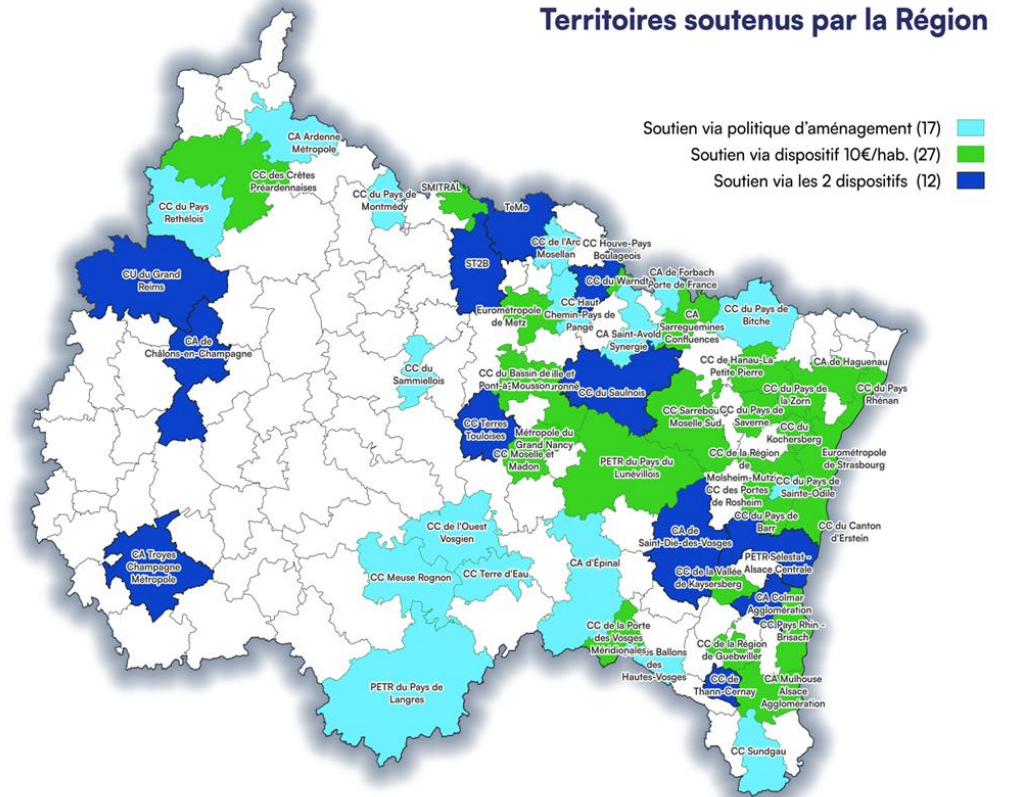
- Aménagements cyclables
- Ouvrages d'art
- Signalétique
- Stationnements, abris, compteurs permanents, bornes de service
- Etudes de projet

Conditions

- Disposer d'un plan vélo ou schéma directeur cyclable
- Respect des recommandations du Cerema

	Territoire rural périurbain	Territoire rural autonome
Enveloppe disponible	10€ par habitant, suivant le recensement de la population	
Taux d'intervention	Taux de 25%	
Bonification de territoire	+25%	+30%
Bonification de projet	+10% en cas de résorption de discontinuité ou inter-AOM	
Bonification environnementale	+5 à 15% selon le niveau de prise en compte de l'environnement dans le projet	

Territoires soutenus par la Région



<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/amenagements-cyclables-services-velo/>

Dispositif de soutien aux franchisements cyclables (FEADER)

Projets éligibles

- Infrastructures de franchissement ouvertes aux seuls cyclistes et piétons
- Travaux, signalétique, éclairage, maîtrise d'œuvre (15% max.)

Conditions

- Projet situé sur une commune rurale
- Relier un itinéraire identifié dans une planification infra-départementale
- Dépenses engagées après le 01/01/2023 et acquittés au plus tard le 31/08/2028

Porteurs

- Autorités organisatrices de la mobilité
- EPCI (non AOM) avec délégation de la Région
- Communes si accord de l'AOM concernée
- Départements

Plancher d'assiette	100 000€
Plafond d'aide par projet	500 000€
Plafond d'aide total par porteur	1 000 000€
Taux de financement FEADER	60%

Dépôt dématérialisé via Europac :

<https://europac.grandest.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=7305B-2501>

Contact avant dépôt :

feader.territoires@grandest.fr

Délégation aux fonds européens

Dispositif de soutien véloroutes et voies vertes (dispositif Etat - Région)

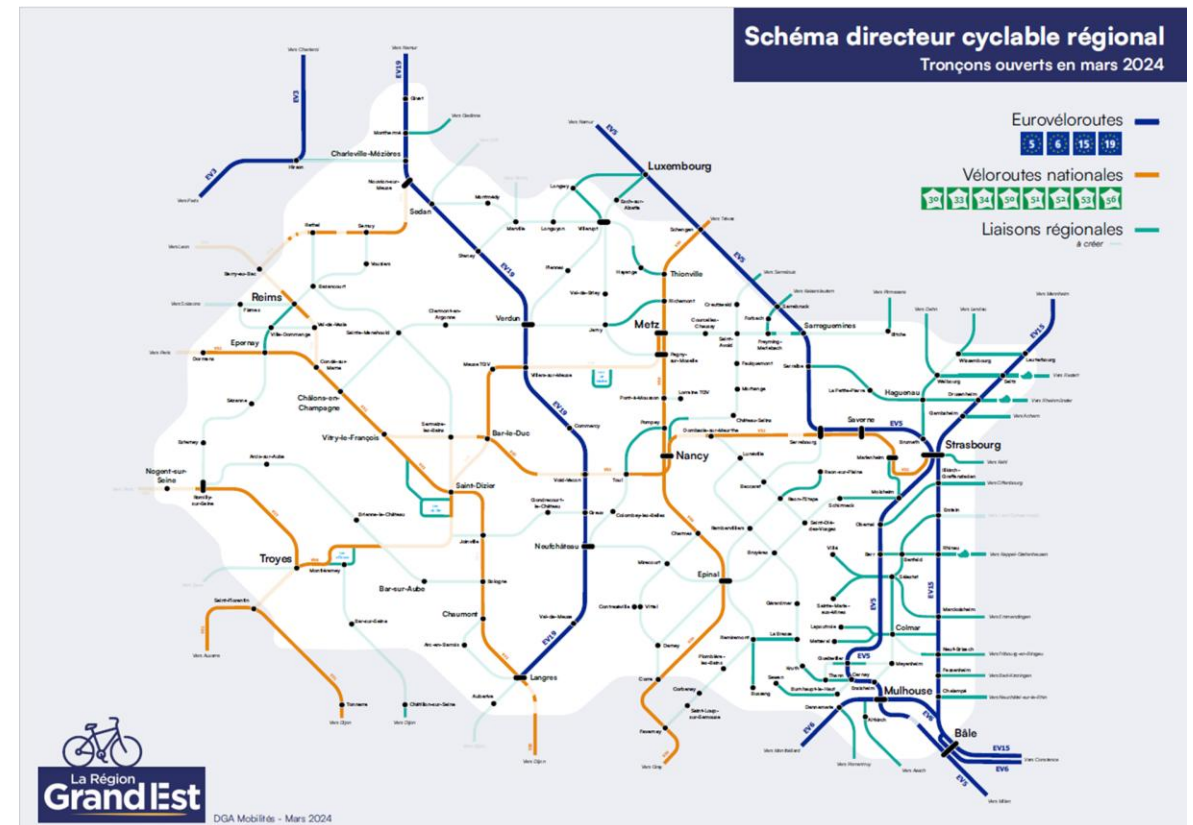
Projets éligibles

- Aménagements cyclables
- Ouvrages d'art
- Mise en tourisme (signalétique, aires de repos, compteurs de passage)

> Si itinéraire inscrit au schéma national des véloroutes

> Eligibilité tronçon schéma régional si connexion établie ou en cours au schéma national

Enveloppe disponible	37M€ (Etat + Région)
Taux d'intervention	20% (Etat) + 20% (Région)
Plafond kilométrique	140 000€
Plafond ouvrage d'art	1 000 000€
Bonification environnementale	



<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/itineraires-cyclables-schemas-national-regional-veloroutes>

Contact :

helene.charlier@grandest.fr



Vélos Fluo à assistance électrique
6€ les 14h, 3€ avec la carte Fluo
30+ stations déjà ouvertes / 52 gares
<https://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo>

LES DISPOSITIFS EN VIGUEUR

ANCT



Les domaines d'intervention de l'Agence

Trois grands modes d'intervention

Une offre de services déclinée sous forme de ...



Programmes territorialisés

Action cœur de ville

Petites villes de demain

Avenir montagnes ingénierie

Territoires d'industrie

France Services

...



Outils contractuels

Pactes territoriaux de relance et de transition écologique

...



L'accompagnement « sur mesure »

Un appui en ingénierie aux collectivités locales, notamment les plus fragiles, à travers une douzaine de thématiques liées à la transition écologique et énergétique.

Les modes d'intervention de l'ANCT sur les mobilités

L'ANCT peut accompagner les collectivités locales dans leurs projets liés aux mobilités au travers de plusieurs types d'accompagnements :

- Dans le cadre des programmes territorialisés de l'Agence, des projets sur les mobilités peuvent être mis en œuvre.
- Le dispositif d'appui en ingénierie aux collectivités locales peut être mobilisé pour accompagner les collectivités locales dans leurs projets liés aux mobilités.

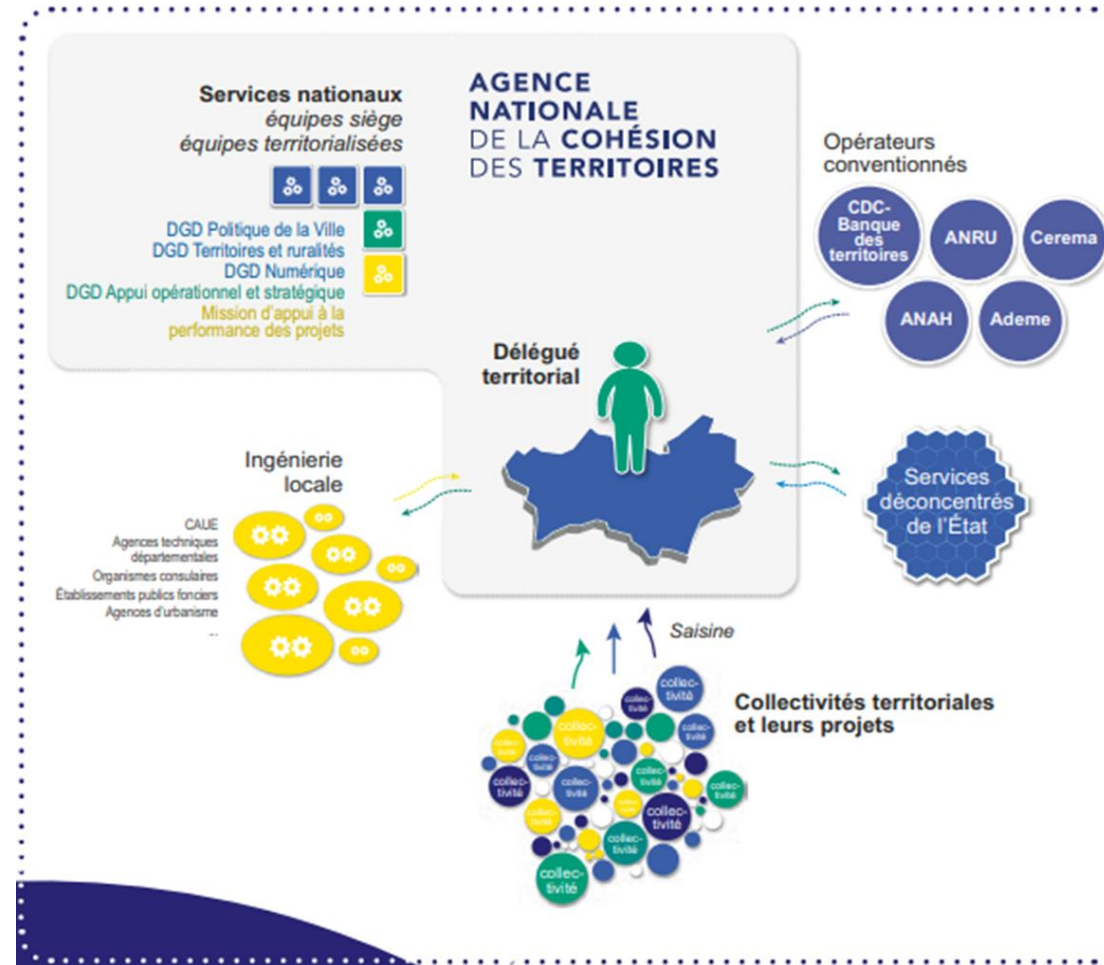
Cet accompagnement sur-mesure peut prendre différentes formes en fonction du projet porté par la collectivité locale : plan de déplacement communal, appui à la rédaction de documents stratégiques sur les mobilités (comme des schémas directeurs), développement des mobilités actives et douces,...

Dans ce cadre, l'appui de l'ANCT peut se concrétiser par la mobilisation d'un bureau d'études spécialisé ou d'un opérateur partenaire comme le CEREMA.

L'accompagnement « sur-mesure » à travers un appui en matière d'ingénierie

- Le projet doit être porté par une collectivité.
- La **délégation territoriale de l'ANCT**, représentée par le **Préfet de Département**, assure l'**instruction des demandes** en lien avec le chargé de mission territorial compétent.
- Il est nécessaire de vérifier l'ingénierie locale existante, y compris en mobilisant les opérateurs associés à l'ANCT (Cerema, ADEME, ANAH, ANRU, Banque des territoires, etc.) : **principe de subsidiarité**.
- **Accompagnement de réflexions amonts jusqu'à de l'AMO** : pas de MOE ni d'investissement.
- **L'ANCT n'accompagne pas en subvention les projets portés par les collectivités.**
- L'ANCT a vocation à accompagner les **territoires les plus fragiles**.
→ *Prise en charge des accompagnements variable selon la taille et la fragilité de la collectivité*

Pour toute question, vous trouverez les contacts des guichets uniques des délégations territoriales de l'ANCT au lien suivant: <https://anct.gouv.fr/vous-avez-un-projet-pour-le-territoire>



LES DISPOSITIFS EN VIGUEUR

BANQUE DES TERRITOIRES





BANQUE des
TERRITOIRES



L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités

Webinaire France Mobilités – 4 mai 2026

La Banque des Territoires regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales (SCET, CDC Habitat) au service des territoires



Conseiller

Conseil, ingénierie et appui aux territoires,
pour accompagner la structuration de leurs projets



Financer

Une offre complète de financement
Prêts, investissement en fonds propres, financements du programme d'investissement d'avenir, services bancaires



Opérer

Gestion directe et indirecte pour le compte des clients
Notamment en matière de logement



Sécuriser

Consignations et banque
bénéficiaire d'un tiers de confiance pour sécuriser ses fonds, ses engagements et ses projets.

L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités

Webinaire France Mobilités – 4 mai 2026

La mobilité est l'une des 16 mesures phares de la Stratégie à horizon 2028 de la Banque des Territoires

8 mesures pour des territoires plus verts



8 mesures pour des territoires plus solidaires



Les mobilités sont au cœur des enjeux des grands programmes territoriaux

Notre rôle essentiel dans le déploiement de cinq grands programmes nationaux pilotés par l'Etat nous permet d'agir en faveur de...

la redynamisation des centralités des villes moyennes



la redynamisation des petites villes rurales



la redynamisation des quartiers prioritaires de la politique de la ville



la réindustrialisation des territoires



l'adaptation au changement climatique des territoires de montagnes



A côté de ces grands programmes nationaux, nous sommes attentifs à plusieurs autres enjeux territoriaux, auxquels nos offres thématiques doivent permettre d'apporter des solutions :

- La cohésion des territoires ruraux
- L'adaptation au changement climatique et l'appui à la transition des littoraux
- L'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie des métropoles
- L'adaptation au changement climatique et le développement des territoires d'outre-mer

L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités

Webinaire France Mobilités – 4 mai 2026

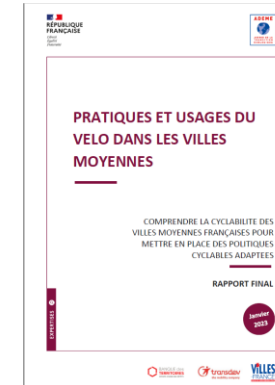
Ingénierie



Nos accompagnements en ingénierie



Des possibilités d'appui en cofinancement d'études et de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (exemple : Schémas Directeurs IRVE) sur avis des directions régionales



Nos publications

- **Villes moyennes : comment remettre le vélo sur de bonnes voies (2023)**
- **Panorama des cas d'usages IRVE (2022)**
- **Prise de compétence mobilité par les CC et EPCI : quelles alternatives à la voiture individuelle en zone peu dense ? (2020)**

France Mobilités : participation aux cellules régionales d'appui aux porteurs de projets dans la mobilité

L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités

Webinaire France Mobilités – 4 mai 2026

Nos interventions en matière d'investissement

Investissement direct (dans une société)

Investissement direct

- **Société de projet** attributaire d'un **marché de partenariat** pour rénover des **ouvrages d'arts**, aménager la **voirie**, etc.
- Société de projet ou SEMOp attributaire d'une concession de rénovation d'**infrastructures ferroviaires (rail)**, **port** ou **aéroport**
- Financement de la **décarbonation au sol / à quai d'une société aéroportuaire ou portuaire**
- **Société d'initiative publique** (y compris d'économie mixte ou SPL) ou **privée** portant :
 - **infrastructures de recharge (IRVE)**
 - **flotte de véhicules décarbonés** (du VAE aux bus / cars)

Plateformes de financement

Plateformes de financement

- LLD et soutien technique pour les **véhicules lourds (cars) électriques et H2**
- Financement innovant des **flottes de transports en communs routiers électriques et H2**
- LLD de **matériel roulant ferroviaire** (rames TER)
- LLD d'**aéronefs électriques**

neot
GREEN MOBILITY

VERDIBUS
TERRITOIRES

Terri
Trains

Green
AEROLEASE

Opérateurs de services de mobilité

IRVE + services
énergisés



Autopartage



Covoiturage



Logistique
urbaine



Deux-roues

fifteen

green on
solutions vélo



ZEWAY

Sharelock

Outils
numériques



MONKEY
FACTORY

Transway

Gireve

powering
new
mobilities

Opérateurs
de services
de mobilité

Partenariats d'investissements avec opérateurs de charge



L'offre de la Banque des Territoires en faveur des mobilités

Webinaire France Mobilités – 4 mai 2026

Nos financements en prêts

Prêts

La Banque des Territoires propose des prêts au secteur public local (PSPL) permettant de financer les projets de mobilité durable, contribuant à la cohésion sociale et territoriale et/ou au renouvellement urbain.

Trois prêts au secteur public local sont disponibles sur 25 à 60 ans, en cohérence avec la durée de vie économique des actifs financés :

- **Prêt Transformation Ecologique**, Prêt au secteur public local (PSPL)
- **Prêt Cohésion Territoriale**, Prêt au secteur public local (PSPL)
- **Prêt Géographies Prioritaires**

Sont éligibles tous types d'opérations (aménagement, acquisition, construction, rénovation, renouvellement) concourant à **l'amélioration des mobilités du quotidien** :

- Infrastructures de transports ferroviaire,
- Infrastructures de transport collectif en site propre,
- Matériels de transports collectifs roulants (tramway, métro, TER, bus sous conditions spécifiques),
- Infrastructures de transport maritime ou fluvial ;
- Infrastructures de transport intermodal ;
- Infrastructures favorisant le développement des mobilités actives, décarbonées ou partagées (voies cyclables, infrastructures de recharge, aires de covoiturage ou d'autopartage, etc.).

Exemples de projets financés



170 M€ pour l'acquisition de rames TER auprès de la SPL Grand Est Mobilités



287 K€ pour la réalisation d'une aire de covoiturage avec des bornes de recharge à Villedoux (Nouvelle-Aquitaine)



73,3 K€ pour la création d'une liaison douce dans la ville PVD Tinténiac (Bretagne)

LES DISPOSITIFS EN VIGUEUR

ADEME





eXtrême Défi Logistique

L'eXtrême Défi Logistique est un programme d'innovation pour mutualiser la logistique du premier et dernier kilomètre.

13 lauréats à l'AAP Idéation 2025.

2 AAP expérimentations ouverts jusqu'au 30/06/2026

- [AAP National « Recherche et innovation terrain - Acteurs Privés »](#) pour consortiums **SANS collectivités**
- [AAP Régionalisé « Expérimentations - Collectivités »](#) pour consortiums **AVEC collectivités**

Montant max de l'aide : 200k€ / projet

Pour en savoir plus : <https://xdlogistique.ademe.fr/>



Les Centres de Distribution Urbains mutualisés peuvent **réduire jusqu'à 77 % les km parcourus sans subvention** (ex. CityPorto Padoue)



Aides proposées

Activité économique

Taille de l'entreprise	Taux d'aide sur dépenses RI (Recherche Industrielle)	Taux d'aide sur dépenses DE (Développement Expérimental)
GE Grande Entreprise	50%	25 %
ME Entreprise moyenne	60%	35 %
PE Petite entreprise	70%	45%

Activité non-économique

Dans le cas d'une activité non économique	Intensité maximale
Tout acteur	50 % des coûts éligibles (non-prise en compte des statutaires de la fonction publique)



Aides proposées

Activité économique

Taille de l'entreprise	Taux d'aide sur dépenses RI (Recherche Industrielle)	Taux d'aide sur dépenses DE (Développement Expérimental)
GE Grande Entreprise	50%	25 %
ME Entreprise moyenne	60%	35 %
PE Petite entreprise	70%	45%

Activité non-économique

Dans le cas d'une activité non économique	Intensité maximale
Tout acteur	50 % des coûts éligibles (non-prise en compte des statutaires de la fonction publique)

XD ADEME (l'eXtrême Défi -> <https://xd.ademe.fr/>) est un parcours en coopération dont l'objectif est de créer de nouvelles solutions de mobilité pour remplacer la voiture dans les déplacements quotidiens au sein des territoires.

Le défi : Faire 1000 fois mieux que la voiture !

Un grand champ des possibles peut exister entre le vélo et la voiture ...



Aides : 50% sur location ou achat du véhicule

Pour plus d'informations et un accompagnement sur la thématique :

Sylvain BALLAND, Chargé de mission mobilité **Vélis** (véhicules légers intermédiaires)

– mobilite@asso-ler.fr - 07 488 522 39 - Lorraine Energies Renouvelables

Perrine AZIERE, référente mobilité

perrine.aziere@ademe.fr - ADEME Grand Est

LES DOCUMENTS TECHNIQUES CEREMA

LES OUTILS DU CEREMA

CAPAMOB

Un site dédié aux diagnostics de mobilité en zone peu dense

Des webinaires dédiés

Connaitre la mobilité en zone peu dense

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/connaitre-mobilite-zone-peu-dense-quels-outils-quelles?folder=13873>

Développer les modes actifs en zone peu dense : quelles stratégies et quels services ?

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/developper-modes-actifs-territoires-peu-denses-quelles?folder=13873>

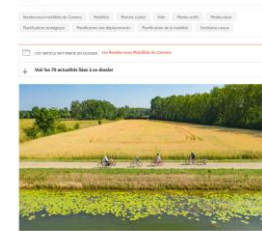
Mobilités en territoire de montagne : quelles solutions ?

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-territoire-montagne-quelles-solutions-retour-rdv?folder=13873>

Comment agir concrètement sur la mobilité en zone peu dense ?

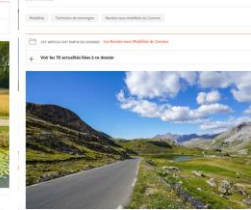
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/comment-agir-concretement-mobilite-zone-peu-dense-retour?folder=13873>

Développer les modes actifs en territoires peu denses : quelles stratégies et quels services ? Retour sur le Rendez-vous Mobilités du 12 juin 2025



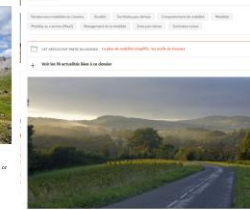
Le 12 juin dernier, le Cerema organisait le Rdv Mobilités - Développer les modes actifs en territoires peu denses : quelles stratégies et quels services ? - Dans ce territoire le premier est envisagé par la collectivité d'accompagnement, mais il est nécessaire d'être plus loin en accompagnant également l'acteur local pour faciliter ces déplacements en zones rurales.

Mobilité en territoire de montagne : quelles solutions ? Retour sur le RDV Mobilité du 12 décembre 2024



Le 12 décembre 2024, le Cerema organisait un RDV Mobilités consacré aux mobilités en montagne. Du rapport sur le terrain d'expériences de 4 conseils départementaux, ce webinaire a été un succès. Il a permis d'établir un état des lieux de la mobilité, de partager les difficultés du transport de mobilité et de voir en place d'une politique d'accompagnement et de solutions.

Comment agir concrètement sur la mobilité en zone peu dense ? - Retour sur le rendez-vous Mobilités du 20 octobre 2022



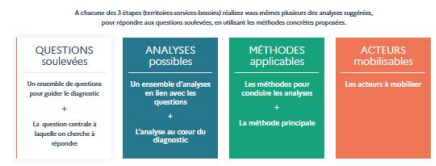
La mobilité en territoire peu dense a été l'objet de nombreux débats lors du rendez-vous Mobilités, intitulé « Comment agir concrètement sur la mobilité en zone peu dense ? ». Ce rendez-vous a permis de partager les difficultés du transport de mobilité et de voir en place d'une politique d'accompagnement et de solutions.

Connaitre la mobilité en zone peu dense : quels outils et quelles pratiques ? Retour sur le Rendez-vous Mobilités du 11/09/2025



Le Cerema a organisé le 11 septembre 2025 un Rendez-vous Mobilités consacré à la mobilité dans les territoires ruraux, de la connaissance au passage à l'action. Retour sur les échanges de la journée.

Une méthode simple et adaptée aux territoires peu denses semblable pour chaque étape



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Le replay et les présentations du webinaire seront en ligne dans quelques jours sur les pages régionales Grand Est du site [France Mobilités](#) ainsi que sur [Expertises.Territoires](#) au sein de la communauté FM Grand Est

Pour contacter la cellule régionale France Mobilités :
grandest@francemobilites.fr



Pour nous contacter



www.francemobilites.fr



grandest@francemobilites.fr



Expertises.Territoires « Communauté France
Mobilités Grand Est »



[@francemobilites](https://www.linkedin.com/company/francemobilites)